Insee Flash
Hauts-de-France
N° 85
Décembre 2019

Au 1er janvier 2017, 6 003 800 habitants dans les Hauts-de-France

Au 1er janvier 2017, les Hauts-de-France comptent plus de 6 millions d'habitants. En 10 ans, la population progresse de 0,1 % par an, bien en deçà du niveau national (+ 0,5 %). L'augmentation est portée par un excédent naturel qui compense le déficit migratoire. Ces deux composantes de l'évolution démographique sont les plus élevées de France de province. Les aires urbaines proches de l'Île-de-France bénéficient de l'attractivité parisienne.

Benoît Riem

Au 1er janvier 2017, les Hauts-de-France comptent 6 003 815 habitants. C'est la troisième région la plus peuplée de France derrière l'Île-de-France (12 174 880 habitants) et Auvergne-Rhône-Alpes (7 948 287 habitants). Entre 2007 et 2017, les Hauts-de-France gagnent 81 900 habitants, soit une progression moyenne annuelle de 0,1 %, plaçant la région en 11e position sur 13 en matière de croissance de population. Cette hausse est bien inférieure à celle de la France hors Mayotte (+ 0,5 % par an). Bénéficiant d'une croissance démographique plus élevée, la région Nouvelle-Aquitaine devrait dépasser les Hauts-de-France d'ici quelques années.

Au niveau national, la croissance démographique se concentre dans les régions à fort excédent migratoire situées à l'Ouest et au Sud. Ainsi, l'évolution annuelle du solde migratoire *(définitions)* est de + 1,1 % en Corse, de + 0,7 % en Occitanie, de + 0,6 % en Nouvelle-Aquitaine, de + 0,5 % en Bretagne et de + 0,4 % dans les Pays de la Loire *(figure 1)*.

Le solde naturel soutient la croissance démographique

Dans les Hauts-de-France, entre 2007 et 2017, la population augmente grâce à l'excès des naissances sur les décès. Le solde naturel *(définitions)* contribue pour + 0,4 % par an à l'évolution de la population, un taux comparable aux régions Auvergne-Rhône-Alpes et Pays de la Loire. De toutes les régions métropolitaines, seule l'Île-de-France possède un solde naturel supérieur (+ 0,9 % par an). À l'inverse, le fort déficit migratoire régional (– 0,3 % par an) – le plus élevé des régions de province – ralentit la croissance démographique.

Afin d'améliorer la prise en compte de la multirésidence, notamment pour les enfants en résidence partagée, le questionnaire du recensement de la population a évolué en 2018. La croissance de population mesurée entre 2007 et 2017 est ainsi affectée d'un très léger effet questionnaire qui est négligeable sur cette période (*Insee, note technique 2019*).

1 Évolution de la population des régions métropolitaines entre 2007 et 2017

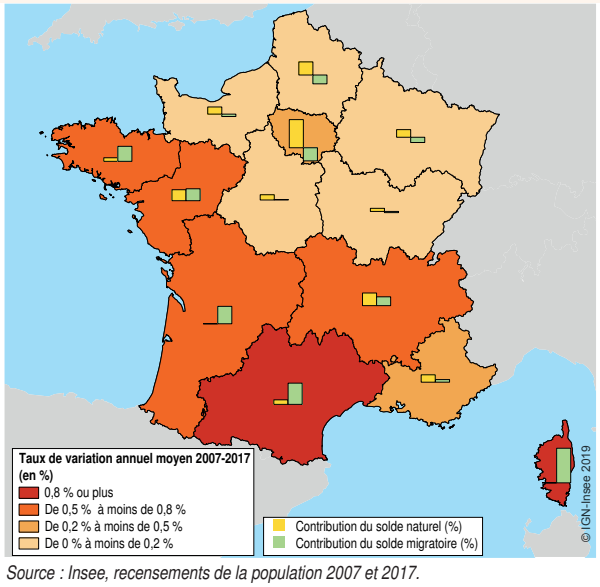

Source : Insee, recensements de la population 2007 et 2017.

2 Évolution de la population des départements des Hauts-de-France entre 2007 et 2017

	Population en 2017	Taux de variation annuel de la population entre 2007 et 2017 (en %)		
		Total	Dû au solde naturel	Dû au solde migratoire
Aisne	534 490	-0,1	0,2	-0,3
Nord	2 604 361	0,2	0,5	-0,4
Oise	824 503	0,3	0,6	-0,2
Pas-de-Calais	1 468 018	0,1	0,3	-0,2
Somme	572 443	0,1	0,2	-0,1
Hauts-de-France	**6 003 815**	**0,1**	**0,4**	**-0,3**
France hors Mayotte	66 524 339	0,5	0,4	0,1

Note : la somme des variations ne correspond pas toujours au total en raison des arrondis.
Source : Insee, recensements de la population 2007 et 2017.

Insee
Hauts-de-France

4 Évolution de la population des principales aires urbaines des Hauts-de-France entre 2007 et 2017

Aire urbaine	Population en 2017	Population en 2007	Taux de variation annuel de la population entre 2007 et 2017 (en %)		
			Total	Dû au solde naturel	Dû au solde migratoire
Lille (partie française)	1 191 117	1 151 673	0,3	0,8	-0,4
Douai - Lens	539 666	545 200	-0,1	0,4	-0,5
Valenciennes (partie française)	369 264	366 038	0,1	0,5	-0,4
Béthune	369 151	364 094	0,1	0,3	-0,1
Amiens	298 519	290 685	0,3	0,4	-0,2
Paris (partie Hauts-de-France)	254 935	242 356	0,5	0,5	0,1
Dunkerque	254 858	260 492	-0,2	0,4	-0,6
Arras	131 047	127 778	0,3	0,4	-0,1
Boulogne-sur-Mer	129 256	134 124	-0,4	0,3	-0,6
Maubeuge (partie française)	128 968	132 386	-0,3	0,4	-0,7
Calais	128 931	126 832	0,2	0,6	-0,4
Beauvais	128 772	123 416	0,4	0,6	-0,2
Creil	121 537	116 643	0,4	1,0	-0,6
Saint-Quentin	108 548	111 010	-0,2	0,3	-0,5
Compiègne	98 430	97 956	0,0	0,5	-0,4

Source : Insee, recensements de la population 2007 et 2017.

Dans les Hauts-de-France, l'Oise est le département à la croissance la plus dynamique (+ 0,3 % par an), tandis que l'Aisne perd des habitants (– 0,1 % par an) *(figure 2)*. Le Nord est le département le plus peuplé de France.

Le dynamisme de la région parisienne bénéficie aux aires urbaines limitrophes

C'est dans les aires urbaines *(définitions)* du sud de la région, que la population progresse le plus. Bénéficiant de la proximité de la région parisienne, les aires urbaines de Creil, Beauvais et Paris (partie Hauts-de-France) sont les plus dynamiques, gagnant de 0,4 % à 0,5 % habitants par an entre 2007 et 2017 *(figures 3 et 4)*. Le solde naturel élevé, en particulier sur Creil (+ 1,0 % par an), est le moteur de cette croissance démographique.

Dans les aires urbaines de Lille, Amiens et Arras, l'augmentation de la population est également soutenue (+ 0,3 % par an), malgré un solde migratoire déficitaire. Le nombre d'habitants augmente plus légèrement dans les aires de Calais, Béthune et Valenciennes. À l'inverse, il diminue sensiblement dans celles de Boulogne-sur-Mer (– 0,4 % par an) et de Maubeuge (– 0,3 %), et un peu moins dans celles de Douai-Lens, Dunkerque et Saint-Quentin. Dans ces aires urbaines, l'excédent naturel ne compense pas le déficit migratoire. ■

3 Évolution de la population des communes des Hauts-de-France entre 2007 et 2017

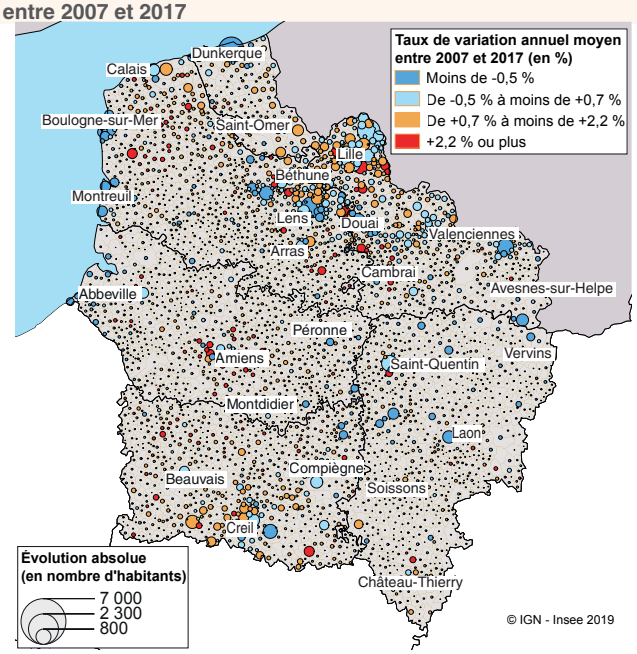

Source : Insee, recensements de la population 2007 et 2017.

Définitions

Le **solde naturel** (ou accroissement naturel ou excédent naturel de population) est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.
Le **solde migratoire** est approché par le solde apparent des entrées-sorties qui est la différence entre le nombre de personnes entrées sur un territoire donné et le nombre de personnes qui en sont sorties, au cours de la période considérée. Il est obtenu par différence entre la variation totale de la population au cours de la période considérée et le solde naturel.
Les **aires urbaines** permettent d'apprécier l'influence exercée par les villes sur les territoires environnants. Chaque aire urbaine se compose d'un pôle, défini comme une unité urbaine d'au moins 1 500 emplois, en distinguant les grands pôles urbains (plus de 10 000 emplois), les pôles moyens (5 000 à 10 000 emplois) et les petits pôles (1 500 à 5 000 emplois). Autour des pôles, sont établies des couronnes dont au moins 40 % des actifs résidents travaillent dans le pôle et les communes attirées par celui-ci, par un processus itératif. Les communes sont multipolarisées lorsque au moins 40 % des actifs résidents travaillent dans plusieurs aires urbaines, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles.

Insee Hauts-de-France
130 avenue du Président J.F. Kennedy
CS 70769 59034 Lille Cedex

Directeur de la publication :
Jean-Christophe Fanouillet

Rédacteur en chef:
Hugues Lermechin

ISSN 2494-3606

© Insee 2019

Crédits photos :
© Laurent Ghesquière

Pour en savoir plus

- « Au 1er janvier 2017, 1 468 000 habitants dans le Pas-de-Calais », *Insee Flash Hauts-de-France*, n° 84, décembre 2019.
- « Au 1er janvier 2017, 824 500 habitants dans l'Oise », *Insee Flash Hauts-de-France*, n° 83, décembre 2019.
- « Au 1er janvier 2017, 2 604 400 habitants dans le Nord », *Insee Flash Hauts-de-France*, n° 82, décembre 2019.
- « Au 1er janvier 2017, 534 500 habitants dans l'Aisne », *Insee Flash Hauts-de-France*, n° 81, décembre 2019.
- « Au 1er janvier 2017, 572 400 habitants dans la Somme », *Insee Flash Hauts-de-France*, n° 80, décembre 2019.

Insee
Mesurer pour comprendre